

LES MIGRATIONS VUES DU CÔTÉ DES SOCIÉTÉS D'ORIGINE

Claude LIAUZU*

Que les migrations relèvent de l'échange inégal est une évidence, et A. Sayad a montré à quel point leur connaissance s'inscrivait dans cette inégalité. Ainsi, les statistiques des pays d'immigration ou des organismes internationaux, tel l'OCDE, sont beaucoup moins inexactes que celles des pays de départ. C'est la même logique qui explique que 80 % des thèses soutenues en France sur les migrations nord-africaines le soient par des chercheurs maghrébins ou d'origine maghrébine (1), que ceux-ci aient produit plus de 200 thèses ici et non dans les Universités d'Afrique du Nord. Si trois équipes scientifiques – algérienne, marocaine et tunisienne – viennent de dresser un bilan précis des savoirs sur les flux migratoires, leurs facteurs et leurs conséquences, c'est en réponse à une commande de la CEE (2).

La banque de données bibliographique Médimigr (3)

Dans le paysage confus actuel, tout état des connaissances est précieux. Aussi, le Réseau d'étude des migrations et des relations euroméditerranéennes de l'Université Paris 7 prépare-t-il une banque de données sur les migrations vues du côté des sociétés d'origine.

L'objectif est de réagir contre l'un des déséquilibres scientifiques les plus flagrants, celui qui dissocie l'étude des pays de départ et l'étude des pays d'arrivée. C'est cette situation qui marque les limites du Réseau d'Information sur les Migrations Internationales, malgré tout l'intérêt du projet Remisis. Sur les quinze équipes constituant Remisis, 13 sont françaises et 2 européennes, et dans la livraison de la *Revue bibliographique* n° 1 de 1993, il n'y a que 16 références sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie contre 152 sur la France.

* Réseau d'Etude des Migrations et des Relations euroméditerranéennes de l'Université Paris 7

(1) Cf. dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1991, C. Liauzu, S. Bakalti, La recherche maghrébine en sciences sociales sur les migrations. Analyse des thèses soutenues en France (1969-1991), pp. 1121-1127.

(2) Cf. CENEAP (Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification). *La migration des Algériens vers l'Europe des Douze*. Alger, s.d. (1992), 98 p.; CERES (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales). *Analyse des mouvements migratoires dans le Sud et le Sud-Est du bassin méditerranéen en direction de la CEE. Le cas de la Tunisie. Rapport définitif*. CERES, Tunis, sept. 1992, 252 p.; GERA (Groupe d'Etudes et de Recherches Appliquées), *Etude des mouvements migratoires du Maroc vers la Communauté européenne. Etude pour le compte de la Commission des Communautés européennes*, Rabat, 1992, 206 p.

(3) Cette banque de données est préparée dans le cadre d'un programme de coopération CEE-PTM Med Campus, avec le soutien du F.A.S. et de l'Institut du Monde Arabe.

La banque de données Médimigr comptera mille et une fiches en langues européennes (voir le modèle en annexe) en attendant de pouvoir y ajouter les titres en langue arabe. Mais il ne s'agit pas d'une opération exclusivement bibliographique. Elle permettra aussi de dresser un état des questions et d'analyser les conditions d'élaboration des savoirs.

L'inventaire des titres a essayé de ratisser large en intégrant les travaux qui portent sur les régions de migrations (par exemple, Mzabi Hassouna, *La Tunisie du Sud-Est. Géographie d'une région fragile, marginale et dépendante*. Thèse de géographie, 1993, 685 p., ou aussi M. Seklani, *Economie et population du Sud tunisien*, CNRS 1976). De manière générale, on s'est efforcé de saisir la mobilité des populations comme une réalité s'inscrivant dans l'ensemble des problèmes sociaux.

La période retenue est celle des trente dernières années. Ont été utilisées les bibliographies existantes et les bibliothèques de Urbama, Migrinter, de l'Iremam, du Ciemi, de l'I.N.E.D. ainsi que les revues spécialisées... A l'évidence, ce recensement n'est pas exhaustif. Mais, en l'état, il est le seul de cette ampleur, et il est indicatif du paysage scientifique et des tendances de la recherche.

Pour l'article présenté ici, on a procédé à un sondage sur 150 fiches. Il fait ressortir les caractéristiques des auteurs : 63 % d'entre eux sont supposés maghrébins ou issus de l'immigration d'après leur nom. Parmi les types de publications 49,7 % sont des ouvrages et articles, 31 % des thèses ; 6,5 % des travaux sont le fait d'organismes scientifiques, 11 % d'organismes publics nationaux, et 15 % d'organismes internationaux.

L'espace étudié mérite attention. Il est remarquable que les recherches globales, de dimension macroéconomique, l'emportent, alors que la Méditerranée n'apparaît pas comme une catégorie de classement. En clair, il n'y a pas de problématique méditerranéenne des migrations (4). C'est la nation (ou plutôt l'Etat) qui est l'autre espace majeur. A cet égard, le contraste entre l'Algérie – où les études régionales sont très rares – et le Maroc et la Tunisie est intéressant et significatif.

Répartition géographique des études*

Etudes générales	35	22,7 %
Méditerranée	10	6,5 %
Monde arabe	9	5,8 %
Maghreb	15	9,8 %
Algérie	31	20,1 %
Maroc	39	25,3 %
Tunisie	25	16,2 %
	164	100 %

* Le total est supérieur au nombre de titres, une même étude pouvant relever de plusieurs régions ou plusieurs disciplines.

(4) Cf. Claude Liauzu, « Pour une histoire méditerranéenne des migrations », *Confluences*, n° 5, hiver 1993, pp. 11-22.

Etudes régionales

Algérie		Maroc		Tunisie	
Tlemcen	1	Rif	6	Sud	7
Kabylie	1	Souss	3	Medenine	2
Est Algérien	1	Nador	3	Mbaten	1
		Haut Atlas	3	Bizerte	1
		Taza	1		
		Figuig	1		
		Marrakech	1		

La répartition par discipline* s'agence ainsi :

Economie, sciences économiques	77	43 %
Sociologie	43	24 %
Géographie	30	16,7 %
Droit, législation	8	4,5 %
Bibliographie	7	3,9 %
Démographie	4	2,2 %
Ethnologie, anthropologie	4	2,2 %
Psychologie	3	1,7 %
Histoire	1	0,5 %
Sciences de l'Education	1	0,5 %
Sciences politiques	1	0,5 %

* Le total est supérieur au nombre de titres, une même étude pouvant relever de plusieurs régions ou plusieurs disciplines.

Trois disciplines – économie, sociologie, géographie – fournissent 83,7 % du total, signe d'une faible diversification des approches. Alors que les migrations sont un phénomène social total, l'étude de leurs composantes culturelles est très limitée, marginale. En fait, les déplacements humains sont interprétés dans la logique développementaliste. C'est ce que le tableau des thèmes en annexe confirme : ceux qui concernent la dépendance, le développement représentent respectivement 12,4 % et 9 %, les transferts financiers 5,8 %, les retours 23,1 %, le travail 11 %, les incidences économiques des migrations 14,4 %, soit au total les trois quarts. Les titres sur la politique d'incitation aux retours des pays européens – dont on sait les limites – sont aussi nombreux que l'ensemble de ceux portant sur la famille, les femmes, les jeunes ! La plupart des études concernant ces derniers thèmes datent de la décennie 1980, ce qui traduit de lents renouvellements.

Si l'on compare cette production à celle concernant l'immigration en Europe et les communautés issues de l'immigration, on a l'impression de changer de planète comme si l'*homo economicus* quittant les rivages du Sud se muait en *homo islamicus* en traversant la Méditerranée. Le numéro, cité ci-dessus, de Remisis recense 68 références sous la rubrique identités et relations interculturelles et 18 pour l'enseignement, contre 28 aux aspects économiques et au travail, soit un rapport de un à trois.

L'analyse, même sommaire pour l'heure, du corpus met donc en évidence la dissociation des études portant sur l'émigration et sur l'immigration, leur déconnexion thématique récente. Or, les recherches demeurent organisées à partir de l'Université française, conditions peu propices à une accumulation scientifique pour le Sud. Ce qui ressort aussi avec force du bilan des savoirs est que la connaissance des migrations ne s'est pas constituée en domaine scientifique autonome, qu'elle reste déterminée par une perception socio-économique des réalités.

Une socio-économie des migrations

Le dossier est dominé par la problématique coûts/bénéfices, qui oppose, comme deux plateaux d'une balance, les avantages et les inconvénients, soit pour les pays de départ, soit pour les pays d'immigration. Elle porte surtout sur le travail et sur les flux financiers.

On peut énumérer ainsi les pièces de ce dossier :

- Les migrations constituent un allègement de la pression sur le marché de l'emploi. Elles contribuent à la progression de la modernité.

- Mais elles représentent la perte d'un investissement démographique (santé, sécurité sociale...) et scolaire qui a permis l'éducation et l'entretien de la force de travail. On retrouve là la thèse de Claude Meillassoux qui définit dans les années 1960 la notion de surexploitation définissant les avantages du « centre » à l'égard de la « périphérie » précapitaliste ou sous-développée.

- Les migrations risquent de susciter une crise de main-d'œuvre, par diminution de la population active, masculine, jeune, dans certains secteurs industriels, un abandon des terres cultivées dans les régions de départs massifs.

- L'émigration suscite peu de transferts de technologie, les migrants occupant des emplois d'OS et de manœuvres et ne bénéficiant pas de formation.

- L'exode des cerveaux, évalué à 10 000 par an au Maghreb, chiffre qui ne peut qu'augmenter en raison de la conjoncture politique autant qu'économique, en Algérie surtout, est particulièrement lourd dans des pays qui ont développé récemment et à grands frais leur système éducatif et universitaire.

C'est sur les flux financiers que les études sont les plus nombreuses, pour des raisons qui tiennent au caractère quantitatif des données. On

sait cependant que celles-ci ne sont pas exactes, que les statistiques officielles, celles des banques centrales, n'indiquent qu'une partie des transferts, évaluée à un tiers pour l'Égypte. Il est certain que ces remises représentent une part importante du PNB : 6 % pour les pays arabes selon la Banque Mondiale, mais beaucoup plus pour certains, tels le Maroc et l'Égypte.

Les capitaux de l'émigration constituent une part des revenus nationaux d'autant plus précieuse qu'il s'agit de devises étrangères. Les effets de ces remises, leur utilisation suscitent une série de questions :

- L'épargne est-elle investie de manière productive dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs économiques (commerce, transports...), ou employée à des fins consuméristes ?

- La consommation porte-t-elle sur les produits nationaux ou les produits occidentaux ? L'émigration n'accélère-t-elle pas la pénétration commerciale étrangère ?

- L'épargne favorise-t-elle le maintien des activités et structures de la région d'origine ou profite-t-elle à d'autres régions, aux villes ?

- Va-t-elle dans le sens de la modernisation de l'agriculture ou accentue-t-elle la déruralisation ?

- A-t-elle des effets inflationnistes, en particulier dans le secteur immobilier, qui a été particulièrement étudié ?

Cependant, la contraction des transferts, impressionnante pour l'Algérie et déjà perceptible pour le Maroc, tient – au delà de la conjoncture de crise – à un enracinement dans les pays d'arrivée d'une partie des migrants et au regroupement familial.

Depuis 1974, la fermeture des frontières a imposé deux autres questions, celle de la maîtrise des flux et celle du retour.

Les législations migratoires des pays d'origine ont varié en fonction de considérations multiples, entre l'interdiction des migrations (Égypte jusqu'à l'*Infitah*, Algérie en 1973...), la liberté sans contrôle, et des tentatives de contrôle liées aux besoins de l'économie nationale.

La rareté des travaux concernant les politiques d'émigration s'explique par l'absence de véritables stratégies de la part des États. Ils ont subi les retours sans les maîtriser, même si la Charte nationale algérienne proclame que « le retour et la réinsertion progressive de la communauté immigrée sont un des objectifs majeurs de la révolution socialiste ». Le nombre des titres consacrés au problème de la réinsertion ne doit donc pas faire illusion : la plupart sont des commandes, des recherches sur appel d'offres – émanant surtout des pays européens – et ils constatent de manière répétitive les faiblesses des dispositifs d'accueil et des mesures d'aide. Aujourd'hui la veine paraît s'être tarie.

Cerner les insuffisances théoriques des études sur les rapports entre migration et développement est donc nécessaire. Explicitement ou impli-

citement, elles se réfèrent à des écoles de pensée que l'on peut classer en deux groupes :

- l'école libérale néo-classique voit dans le marché la solution du retard technique et économique et du déséquilibre entre hommes et ressources. Elle ne s'interroge guère sur l'inégalité de l'échange entre sociétés riches en capitaux et sociétés riches en hommes, ni sur les déséquilibres induits par les migrations;

- l'école marxiste considère les migrations comme un aspect de l'exploitation du Sud par le Nord, de la dépendance. L'école nationaliste-développementaliste - particulièrement dans l'Algérie des années 1970 - a accumulé les pièces d'un procès de l'émigration, mais n'a trouvé ni les moyens du retour des émigrés ni ceux de l'emploi et de la croissance.

Les variantes tiersmondistes, écolo-ruralistes de la critique de la dépendance n'ont pas de mal à dresser le catalogue des méfaits de la disparition des communautés villageoises, le constat de la fin des paysans, mais n'ont guère de réponses non plus;

Ces positions idéologiques ont souvent pris le pas sur la collecte des faits. Epreuve de vérité qui ne trompe pas, il est très difficile de passer de ce niveau macro-économique au niveau local. Les recherches comparées sont à peu près inexistantes et ne disposent pas des moyens épistémologiques de lier des études de cas soumises à l'empirisme.

Pour un réseau scientifique transnational

Un paysage aussi morne n'est pas une fatalité. Il appelle une réflexion commune des spécialistes sur les possibilités de progresser.

Parmi celles qui méritent attention il est important de souligner l'intérêt de la mise en place de réseaux transnationaux.

Le BIT, qui joue depuis longtemps un rôle non négligeable dans l'organisation de l'étude des migrations, a créé dans le cadre du Programme Emploi Mondial (WEP, 1976) un groupe de travail « migrations internationales et développement dans la région arabe » de 1977 à 1980. Birks et Sinclair en ont synthétisé les résultats dans deux ouvrages (5). La Banque Mondiale a lancé elle aussi un programme « Manpower and International Labor Migration in the Middle East and North Africa ». Le BIT a publié en 1984 et 1986 une bibliographie sur la migration internationale de retour. Il a été également à l'origine du Simed en 1989, réseau d'information sur le marché du travail et les migrations en Méditerranée. Ses publications confirment la grande pauvreté des informations et la nécessité d'un effort international.

(5) Birks (J.S.), Sinclair (C.A.), *International Migrations and Development in the Arab Region*. BIT/ILO, Genève, 1980, 187 p.; *Arab Manpower : the crisis of Development*, London, Croom Helm, 1980.

La CEE paraît aussi envisager la constitution d'un observatoire. Mais il semble non moins indispensable que la communauté scientifique s'organise dans une structure autonome. L'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population publie une bibliographie annuelle, mais qui concerne peu les sociétés du tiers monde. La mise en place d'un CICRED (Comité International pour la coordination des recherches en démographie) a pour le moment peu d'incidences. La *Bibliographie internationale de Sociologie* de 1988 ne cite que 12 titres en français sur les migrations.

Si des initiatives de coordination se font jour en Europe, elles visent surtout la problématique des relations interethniques, de la xénophobie, et s'ouvrent peu vers une collaboration avec les organismes du Sud.

Or, il y a place pour une structure d'information, de comparaison scientifique à l'échelle méditerranéenne, au moins de la Méditerranée occidentale.

Cette note voulait en montrer la nécessité et la possibilité.

ANNEXE

MIGRATIONS ET SOCIÉTÉS D'ORIGINE : ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

I. Auteur

II. Titre

III. Référence bibliographique

1. Organismes internationaux :

BIT/ILO, Banque Mondiale, UNESCO, OCDE, CEE, Conseil de l'Europe

2. Organismes publics nationaux

3. Organismes scientifiques

4. ONG, syndicats, associations

IV. Résumé

V. Mots clés complémentaires

1. Géographie

- Etude générale
- Méditerranée
- Monde Arabe
- Moyen-Orient
- Maghreb
- Algérie
- Maroc
- Tunisie

(Préciser les lieux : ex., Maroc / Sous / Agadir)

2. Discipline :

Histoire, Géographie, Economie, Anthropologie-Ethnologie, Sociologie, Droit, Science politique, Démographie, Sciences de l'Education, Psychologie, Bibliographie.

3. Index des thèmes

(cf. mots clés complémentaires)

	nombre	total	%
100 - Le phénomène migratoire	16		
- 110 Emigration et dépendance	43		
- 120 Emigration et développement	31		
- 130 Statistiques	2	107	30,9 %
- 140 Politiques d'émigration	5		
- 150 Politiques d'immigration	4		
- 160 Coopération internationale	6		
200 - Transferts	15		
- 210 Statistiques des transferts	-	20	5,8 %
- 220 Transferts et sociétés d'origine	5		
300 - Retours	40		
- 310 Statistiques	2		
- 320 Politique du retour des pays d'accueil	10		
- 330 Politique du retour des pays d'origine	11	80	23,1 %
- 340 Aide au retour	5		
- 350 Formation	8		
400 - Travail	4		
- 410 Emploi, marché du travail	10	38	11 %
- 420 Réinsertion	24		
500 - Vie économique	5		
- 510 Incidences de l'émigration sur la vie économique	18		
- 511 déséquilibres économiques	2		
- 512 agriculture	5		
- 520 incidences démographiques	4		
- 530 Incidences des transferts et des retours sur la vie économique	7	50	14,4 %
- 531 Habitat, immobilier	4		
- 532 Petite entreprise	3		
- 533 Commerce	-		
- 534 Développement rural	2		
600 - Effets sociaux	16		
- 610 Emigration et effets sociaux	6		
- 611 Société rurale	2		
- 612 Société urbaine	-		
- 613 Famille	4		
- 614 Femmes	2		
- 615 Jeunes	2	37	10,7 %
- 620 Retours et transformations sociales	-		
- 621 Mobilité sociale	1		
- 622 Nouveaux rapports sociaux	-		
- 623 Famille	-		
- 624 Jeunes, deuxième génération	4		
700 - Urbanisation	3		
- 710 Développement urbain	-		
- 720 Petites villes	1	4	1,1 %
- 730 Grandes villes	-		
800 - Aspects culturels et psychologiques	4		
- 810 Mythe du retour	2	10	2,9 %
- 820 Emigrés face au retour	4		
Total		346	100 %